



✓ 2 octobre 2025 – Grève et mobilisation massives !

Mobilisons-nous toutes et tous ! L'UNSa Justice appelle les personnels à faire grève et à manifester jeudi 2 octobre sur l'ensemble du territoire pour exiger un budget 2026 plus juste.

[Voir le tract](#)



ACTUALITÉS du ministère de la Justice



✓ **Publication des relevés de décisions des mobilités de septembre 2025**

- **Attachés d'administration** : [Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Attachés et CAMJ / Mobilités au titre de 2025](#)

- **Assistants de service social** : [Intranet Justice / SG : Ressources humaines / ASS / Mobilités au titre de 2025](#)

✓ **Accès au corps des cadres greffiers par voie de sélection professionnelle**

Inscriptions : du 1^{er} octobre au 7 novembre 2025

Publication des résultats : 9 janvier 2026

Sont éligibles :

- **les greffiers principaux** qui ont fait acte de candidature via la plateforme Démarches-simplifiées
- **les greffiers principaux placés en activité statutairement** (position normale d'activité, détachement, mise à disposition...) auprès d'autres employeurs, publics ou privés, qui remplissent les mêmes conditions.

Inscrivez-vous en ligne, à partir du 1^{er} octobre 2025 jusqu'à la clôture des inscriptions le 7 novembre 2025.

La nomination dans le corps des cadres greffiers des services judiciaires interviendra le 1^{er} janvier 2026 pour les 700 candidats retenus.



✓ Avis d'ouverture

- **Examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif (SA3) du ministère de la Justice** : [Examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la Justice au titre de 2026](#)
- **Examen professionnel pour l'accès au corps de secrétaire administratif du ministère de la Justice** : [Examen professionnel au corps de secrétaire administratif du ministère de la Justice au titre de 2026](#)
- **Examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif (SA2) du ministère de la Justice** : [Examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la Justice au titre de 2026](#)

✓ **Objet : Mise en œuvre du nouveau contrat collectif de protection sociale complémentaire**

La mise en place du nouveau contrat collectif relatif à la protection sociale complémentaire en matière de santé et de prévoyance interviendra à compter du 1^{er} octobre 2025.

À ce jour, près de 70 000 agents ont finalisé leur affiliation au volet santé du contrat. Afin de garantir la prise en compte de vos choix d'option ainsi que l'affiliation éventuelle de vos ayants droit dès le mois d'octobre, il est impératif de procéder à votre adhésion dans les plus brefs délais, si cela n'a pas encore été effectué.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre réactivité.

WEKA



✓ **Demande de congé de formation professionnelle Fonction publique**

Le tribunal administratif de Marseille a récemment statué sur un cas concernant

le congé de formation professionnelle dans la fonction publique.

Un brigadier-chef souhaitait obtenir un an de formation pour préparer une licence

et des concours administratifs. Sa demande, déposée tardivement, a été rejetée

par son administration. Saisie en urgence, la juridiction administrative a rappelé deux principes essentiels : **le droit à la formation est garanti par le Code général**

de la fonction publique mais son exercice doit respecter l'organisation du service. Par ailleurs, une demande tardive ne peut créer l'urgence justifiant une suspension. Cette décision souligne l'importance, pour les agents publics, d'anticiper leurs demandes de congés de formation, et pour les employeurs publics, de concilier droit à la formation et continuité du service.

Texte de référence : Tribunal administratif de Marseille, 1^{er} septembre 2025, n° 2509917

« Pour l'avenir de nos métiers d'aujourd'hui et de demain »



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09